



Assemblée générale

Distr. générale
20 septembre 2001
Français
Original: anglais

**Cinquante-sixième session
Deuxième Commission**

Questions renvoyées à la Deuxième Commission

Lettre datée du 19 septembre 2001, adressée au Président de la Deuxième Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint les décisions que l'Assemblée générale a prises à la 3e séance plénière de sa cinquante-sixième session en ce qui concerne les questions renvoyées à la Deuxième Commission.

Je souhaite appeler votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session, figurant à la section II du rapport du Bureau (A/56/250), qui ont été approuvées par l'Assemblée générale à sa 3e séance plénière.

Permettez-moi d'appeler également votre attention sur les paragraphes des sections III et IV dudit rapport concernant l'ordre du jour des grandes commissions.

J'apprécierais vivement votre collaboration à cet égard.

(Signé) **Han** Seung-soo



Annexe

Questions renvoyées à la Deuxième Commission

1. Questions de politique macroéconomique (point 95) :
 - a) Commerce et développement;
 - b) Système financier international et développement;
 - c) Science et technique au service du développement;
 - d) Crise de la dette extérieure et développement.
2. Questions de politique sectorielle (point 96) :
 - a) Les entreprises et le développement;
 - b) Coopération pour le développement industriel.
3. Développement durable et coopération économique internationale (point 97) :
 - a) Participation des femmes au développement;
 - b) Mise en valeur des ressources humaines;
 - c) Dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat;

[L'Assemblée générale a décidé de prendre note de la résolution 55/193 du 20 décembre 2000 et de la décision prise à sa 1re séance, le 12 septembre 2001, tendant à ce que le dialogue de haut niveau ait lieu les 20 et 21 septembre 2001.]
 - d) Respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, et application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement.
4. Environnement et développement durable (point 98) :
 - a) Mise en oeuvre d'Action 21 et du Programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21;
 - b) Stratégie internationale de prévention des catastrophes;
 - c) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique;
 - d) Convention sur la diversité biologique;
 - e) Poursuite de la mise en oeuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement;
 - f) Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures;
 - g) Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, y compris la mise en oeuvre du Programme solaire mondial 1996-2005.

5. Activités opérationnelles de développement (point 99) :
 - a) Examen triennal des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies;
 - b) Coopération économique et technique entre pays en développement.
6. Migrations internationales et développement, y compris la question de la convocation d'une conférence des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement, qui aborderait les questions liées aux migrations (point 100).
7. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles (point 101).
8. Mise en oeuvre du Programme pour l'habitat et décisions adoptées à ce sujet par l'Assemblée générale à sa session extraordinaire (point 102).
9. Mise en oeuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006) (point 103).
10. Formation et recherche (point 104).
11. Mondialisation et interdépendance (point 105).
12. Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (point 106) :
 - a) Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés;
 - b) Application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la Décennie 2001-2010.
13. Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental (point 107).
14. Rapport du Conseil économique et social (chap. I à V, chap. VII, sect. A à C et E à H, et chap. IX) (point 12).

[L'Assemblée générale a décidé que les chapitres du rapport indiqués ci-dessous seraient également renvoyés aux séances plénières et aux Troisième et Cinquième Commissions, comme suit :

- a) Chapitres I, VII (sect. B et C) et IX Séances plénières et Troisième et Cinquième Commissions
- b) Chapitre II Séances plénières
- c) Chapitres III à V et VII (sect. A) Séances plénières et Troisième Commission.]